

Les devis

Créer un devis permet d'informer votre patient ou client professionnel des tarifs de vos prestations ou matériels

- Ouvrir le dossier patient, et cliquer sur le bouton **Devis/DAP**
- Indiquer si nécessaire le prescripteur de l'ordonnance ainsi que la date de prescription dans l'onglet **Informations**
- Ajouter les références au devis
- Imprimer le devis

Pour **réaliser un devis à un employeur, un EPHAD, un centre** etc... une référence **qui concerne un patient**, compléter le champ "**Facturer à**" de l'onglet **Informations**.

Revision #3

Created 5 November 2024 21:33:07 by Antoine

Updated 5 November 2024 21:37:51 by Antoine